

CONSEIL GENERAL



MARCHISSY

Vous êtes convoqués à la séance extraordinaire du Conseil général
le mercredi 7 mai 2025 à 20 h 15
à la Grande salle communale

L'ordre du jour est le suivant :

1. Partie statutaire
2. **Préavis municipal n°6-2024 relatif à l'adoption du Plan d'affectation communal (PACom)**
3. Communications de la Municipalité
4. Divers et propositions individuelles

Les Conseillers qui ont des questions au sujet du préavis du PACom, sont priés de le faire par écrit auprès de la Municipalité d'ici le 25 avril.

IMPORTANT :

Il est porté à votre attention qu'en tant que conseiller assermenté votre présence est requise pour le bon fonctionnement du Conseil général (atteinte du quorum). Si vous ne pouvez être présent à la séance, merci de vous excuser auprès de la secrétaire, (079.723.42.26) ou par mail : secretariat.conseilgeneral@marchissy.ch, afin que nous puissions prendre nos dispositions.



La Présidente

Laurence Bassin

Annexes : le procès-verbal du dernier Conseil est joint à la convocation ainsi que l'information à propos du Conseil général extra muros au Parlement vaudois à Lausanne du 8 octobre 2025.

Vous avez déjà reçu avec la convocation du Conseil du 2 avril le préavis 6-2024. Le préavis et ses annexes sont consultables sur

<https://www.marchissy.ch/administration/preavis-municipaux> ou peuvent être demandés auprès du greffe.